

Projet pédagogique

Crèche l'Espoir



Crèche communale l'Espoir

Avenue du Chili, 101 - 6001 MARCINELLE

071/43.20.10

Caroline Laffineur, infirmière - responsable

Chantal Deléglise, assistante sociale

Table des matières

I. Présentation du milieu d'accueil.....	3
II. Présentation du personnel.....	5
III. Le projet pédagogique.....	7
1) L'objectif de notre milieu d'accueil.....	7
2) L'accueil de l'enfant et la familiarisation.....	8
• Le premier accueil.....	8
• La familiarisation.....	8
• L'accueil au quotidien.....	9
• L'allaitement.....	9
• Le doudou et la tétine.....	9
• La place des parents en crèche.....	10
3) Les moments clés de la journée en collectivité.....	11
• Les activités, les jeux.....	11
• L'autonomie des repas.....	13
• La période de repos.....	14
4) Les grandes étapes importantes.....	15
• La diversification alimentaire.....	15
• Les passages d'une section à l'autre.....	15
• L'acquisition ou apprentissage de la propreté.....	16
• Le départ vers l'école.....	16
5) La santé en collectivité.....	17
6) Et enfin,	17

I. Présentation du milieu d'accueil

La crèche l'Espoir, implantée à l'Avenue du Chili à Marcinelle, se situe dans un endroit où l'accès y est relativement facile via le petit ring de Charleroi et le R3. Elle est équipée d'espaces extérieurs bien aménagés.

Elle a été inaugurée le 27 octobre 1978.

La crèche a une capacité d'accueil de 42 places subsidiées et agréées par l'O.N.E. Les enfants qui y sont accueillis ont entre 0 et 3 ans.

Le Pouvoir Organisateur : Ville de Charleroi

Heures d'ouvertures : de 6h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Fermetures :

- la semaine du lundi de Pâques
- une semaine entre Noël et Nouvel an
- les jours fériés légaux et extra - légaux
- 2 ponts à déterminer

Deux fois par an, la crèche ferme ses portes dans le cadre de journées pédagogiques ayant pour objectif la formation continue du personnel.

Les dates de fermeture sont affichées au cours du 1er trimestre de l'année civile afin que vous puissiez prendre vos dispositions

Participation financière :

Le taux de participation est calculé sur base :

- **des revenus mensuels nets cumulés de votre ménage**
- **du temps de présence réelle de votre enfant (demi - jour ou journée complète)**

Ce calcul est commun à toutes les crèches subsidiées par l'O.N.E.

Il est revu par l'assistante sociale 1X/an (en janvier) ou lorsqu'il y a une modification de la situation familiale et/ou professionnelle du ménage.

Notre crèche est répartie en 3 sections :

Au 1er étage :

- Les « bébés » accueillent ± 15 enfants entre 0 et 12 mois*.

Au rez - de - chaussée :

- Les « moyens » accueillent ± 12 enfants de 12 à 24 mois* par jour.
- Les « grands » accueillent ± 15 enfants de 24 à 36 mois* par jour.

Chaque section est conçue pour respecter le rythme et le développement personnel de chacun tout en exerçant une surveillance sécurisante.

Les locaux sont aménagés régulièrement selon les besoins du groupe. Les sections des moyens et des grands donnent un accès direct vers l'extérieur et dès que le temps le permet nous sortons avec les enfants.

Au rez - de - chaussée se trouve également le bureau de la responsable et celui de l'assistante sociale (en cas d'absence, vous pouvez déposer vos documents dans la boîte aux lettres « service social » située devant son bureau) mais aussi le réfectoire de personnel et la cuisine.

*Les âges cités sont à titre indicatif car nous tenons principalement compte du développement psychomoteur et affectif de chaque enfant pour les répartir dans les sections.

II. Présentation du personnel

Le personnel accueillant l'enfant, assurant son bien - être tout au long de la journée, est qualifié et joue un rôle fondamental pour son épanouissement et son développement physique, psychique, moteur, intellectuel et affectif.

Le personnel encadrant :

- La responsable, infirmière graduée de formation, assure le bon fonctionnement de la crèche en général, elle est garante du projet pédagogique.
- L'assistante sociale établit les dossiers d'inscription et intervient pour toute modification administrative (changement de domicile, modification familiale ou socio - professionnelle).
- Les puéricultrices qui, représentent 9,5 équivalents temps plein, ont les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants.

Le médecin en charge de la consultation médicale :

- Le docteur Roger Daphné, médecin généraliste

Le personnel de cuisine :

2 cuisinières préparent quotidiennement des menus étudiés, diversifiés, équilibrés et établis par les responsables des crèches communales tout en respectant les recommandations de l'O.N.E et les mesures d'hygiène de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire).

Le personnel d'entretien :

Ces 3 agents s'occupent de la propreté des locaux et assurent une hygiène irréprochable au niveau des sections des enfants.

Le service d'encadrement psychomoteur :

Il est assuré par une logopède et un kinésithérapeute, tout 2 psychomotriciens. Ils nous éclairent quant au développement des enfants et aux aménagements de nos espaces. Ce sont des personnes ressources pour des formations, informations et réflexions. Ils ne sont pas présents au quotidien mais ils nous soutiennent et nous conseillent notamment lors de l'accueil d'un enfant différent. Vous pouvez les rencontrer si vous le souhaitez, ils sont, également, responsables de l'Antre du jeu à Marcinelle.

Les stagiaires :

Elles proviennent de différentes écoles. Elles sont encadrées d'une part, par la monitrice de l'école et, d'autre part, par une puéricultrice de référence dans chaque section.

Les partenaires :

L'O.N.E. est un partenaire de référence avec lequel nous travaillons en étroite collaboration. Nous nous basons sur différents guides édités par l'O.N.E. afin d'assurer un accueil de qualité des enfants de 0 à 3 ans.

Les différentes écoles qui nous confient leurs stagiaires au cours de l'année sont aussi des partenaires précieux.

Tous ces intervenants apportent de manière différente un regard extérieur et professionnel à la construction de notre projet pédagogique.

III. Le projet pédagogique

1) L'objectif de notre milieu d'accueil

- Pour le personnel, le projet pédagogique est un outil qui le guide dans son travail au quotidien.
- Pour les enfants, c'est une garantie de recevoir les meilleurs soins quel que soit le service dans lequel ils se trouvent et quelle que soit la personne qui les accueille et prend soin de lui.

Le projet éducatif relate l'objectif général de la crèche et ses conceptions éducatives selon l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 17 décembre 2003 fixant le code qualité de l'accueil et publié au Moniteur le 19 avril 2004.

Notre préoccupation première est que chaque enfant soit considéré comme une personne à part entière, à le respecter dans son évolution, de manière individuelle, afin de le conduire vers l'AUTONOMIE.

Aussi, nous serons particulièrement vigilants sur l'accueil de l'enfant et sa famille que ce soit lors de son entrée dans notre milieu d'accueil ou que ce soit au quotidien. Il est important pour nous que, chaque jour, vous déposiez votre enfant avec sérénité et confiance.

Pour les aider à grandir, nous souhaitons d'une part, leur faire découvrir la nature et d'autre part, leur apprendre à la respecter. Nous avons donc décidé de créer un jardinet « d'hiver » où les moyens et les grands pourront s'épanouir en manipulant la terre. Équipés de petites bottes, nos petits jardiniers iront, par petits groupes, planter, arroser et suivre l'évolution de leur travail.

A travers cette expérience, ils vont pouvoir découvrir et appréhender le sens solidaire et social du groupe au travers de la culture de légumes et de plantes aromatiques, ainsi que d'apprendre les noms des différentes plantations, leurs formes, leurs couleurs, leur aspects... Et par la suite découvrir leurs goûts ! La récolte sera utilisée et cuisinée de différentes manières par le personnel de cuisine dans la préparation des repas des enfants.

2) L'accueil de l'enfant et la familiarisation

- Le premier accueil

Le premier contact se fait en général par téléphone lorsque l'assistante sociale annonce aux parents qu'une place est disponible pour leur enfant. Elle fixe un rendez - vous afin de préparer l'entrée de l'enfant. Cette rencontre a, généralement, lieu au domicile des parents. L'assistante sociale explique le fonctionnement de notre milieu d'accueil et remet le projet pédagogique ainsi que le règlement d'ordre intérieur. Elle remplit également le dossier administratif de l'enfant.

Cet entretien a pour objectif d'instaurer un lien et un climat de confiance dans la relation parents - professionnels.

- La familiarisation

L'accueil de l'enfant à la crèche est pensé avant même son arrivée. Sa place est soigneusement préparée par l'équipe encadrante qui personnalise les espaces réservés à l'enfant (lits, casiers, ...). Suite à la visite à domicile de l'assistante sociale, le personnel a pris connaissance du dossier.

Cette période de familiarisation précédant l'entrée (sans interruption) est vivement recommandée car elle permet à chacun de se situer dans le nouveau cadre de vie.

C'est donc un moyen de rassurer autant les parents que l'enfant qui se familiarise petit à petit avec les autres enfants, les professionnels, les bruits, les odeurs, ... et de créer les premiers liens.

Cette période fixée par l'assistante sociale, en accord avec la responsable et les puéricultrices, s'étale sur 3 rencontres :

- JOUR 1 : L'enfant en présence d'un ou des parent(s) passe ± 1 heure dans la section en contact étroit avec la puéricultrice de référence.
- JOUR 2 : L'enfant est confié seul à l'équipe afin qu'il s'adapte progressivement.
- JOUR 3 : L'enfant passe un peu plus de temps en incluant bien souvent son repas.

La familiarisation se fait de préférence en matinée, moment idéal afin d'octroyer une attention soutenue et personnalisée à cet enfant qui nous est confié.

- L'accueil au quotidien

L'accueil du matin se fait à partir de 6h30 jusqu'à environ 9h30. Nous montrons cependant une certaine souplesse en ce qui concerne les heures d'arrivée et de départ des bébés. Nous souhaitons connaître l'heure de départ de votre enfant, cela permet au personnel d'organiser au mieux la journée de celui-ci (siestes, repas,...) en fonction de ses besoins et de son rythme.

Lorsque l'enfant grandit, on tend à créer petit à petit un cadre structuré tenant compte de la collectivité. Quand il arrive dans la section des grands, nous essayons d'éviter les arrivées trop tardives afin de respecter la vie du groupe.

L'accueil est individuel et personnel pour chaque enfant et le parent qui l'accompagne. C'est un moment journalier très important de transition et de séparation. Nous prenons le temps de les accueillir, d'échanger quelques mots afin de prendre au mieux le relais dans la continuité et de respecter le rythme de l'enfant. Nous tenons compte également de ses états d'âme et ses émotions, nous laissons le temps nécessaire aux parents et aux enfants de se séparer.

Les retrouvailles du soir sont aussi un moment privilégié entre parents, enfants et professionnels. Quand les parents arrivent, le personnel raconte le déroulement de la journée, les moments forts, les anecdotes dans le respect de chaque enfant. Là aussi, il y a une séparation avec ses petits copains et la puéricultrice. Alors, prenons le temps de respecter ce moment.

- L'allaitement

Nous soutenons les mamans désireuses de poursuivre l'allaitement de leur bébé. Allaitement maternel et entrée en crèche ne sont pas incompatibles ! Les mamans peuvent soit venir ponctuellement nourrir leur enfant, un local sera mis à leur disposition soit fournir leur lait maternel qui sera conservé et donné en respectant les règles d'hygiène nécessaires.



- Le doudou et la tétine



Chez le tout petit, le système olfactif est très développé. C'est pourquoi, au moment de la familiarisation, nous proposons aux parents d'apporter un tissu imprégné de l'odeur de la maison afin de permettre à l'enfant de se sentir en sécurité en son absence.

Ensuite, l'enfant peut ou pas se choisir un « doudou ». Cet objet est un lien de transition entre ses repères familiaux connu de l'enfant et la crèche.

Cette peluche ou ce morceau de chiffon sécurise l'enfant dans les situations difficiles, l'aide à s'aventurer vers l'extérieur, le rassure.

Nous nous engageons à ce que ce doudou soit disponible et accessible à tout moment pour l'enfant.

Certains enfants n'ont pas d'objet transitionnel, ils utilisent d'autres moyens pour se sécuriser.

Il n'y a pas d'âge pour se détacher de son doudou, l'enfant montrera un désintérêt lorsqu'il se sentira suffisamment rassuré.

- La place des parents en crèche

La place des parents est prioritaire au sein de notre structure. Il est capital de créer des relations de confiance entre l'équipe et les familles pour le bien - être de l'enfant.

Pour cela, nous sommes disponibles pour vous rencontrer, de façon formelle, sur rendez - vous, mais aussi de façon informelle lors de l'arrivée ou du départ de votre enfant. Sachez aussi que vous pouvez dialoguer librement et confidentiellement avec la responsable et/ou l'assistante sociale qui sont tenues par le secret professionnel.

Afin de tisser des liens avec les parents, nous organisons :

- A Pâques, chez les moyens et les grands, une chasse aux œufs.
- A Noël , notre marché de Noël et bien sûr une rencontre avec le Père Noël pour la distribution de cadeaux.
- Au printemps, une « fête des parents » où plusieurs animations vous sont proposées. C'est l'occasion de se rencontrer dans un autre contexte, dans un autre endroit...
- Une à deux fois par an, une rencontre avec les parents.

3) Les moments clés de la journée en collectivité

- Les activités, les jeux...

Les activités rythment essentiellement la vie de l'enfant. A cet âge, les enfants ont la soif de découvrir !

Régulièrement au cours de la journée, des activités ou des ateliers sont proposés aux enfants sous le regard encourageant et valorisant de l'adulte.

Ces diverses activités ont pour but de favoriser l'apprentissage, de développer l'autonomie, de faire des découvertes, de renforcer la confiance en soi et aider chaque enfant à prendre du plaisir.

Chez les plus petits, nous favorisons la liberté de mouvements pour leur permettre de découvrir le monde qui les entoure. C'est pourquoi, pour favoriser le développement psychomoteur, nous installons le bébé sur des tapis afin de lui permettre de se mouvoir à son rythme, en pleine possession de son corps et en toute confiance. Pour cela, nous garantissons :

- un environnement sécurisant et stable
- une sécurité intérieure de l'enfant en assurant des relations de confiance avec les professionnelles (soutien bienveillant par le regard, le sourire et le toucher...)
- une découverte en toute autonomie (son corps, les objets, les autres...)

Ils utilisent leurs 5 sens pour découvrir le monde, par le toucher, par le goût (ils portent les objets à la bouche), par l'ouïe (univers sonore), par le frottement... Ils commencent à faire leurs premières expériences ! Pour ce faire, il est important de donner un maximum d'objets les plus simples possible afin qu'ils puissent en découvrir facilement toutes les propriétés.

Chez les moyens, les enfants commencent à s'ouvrir à la relation aux autres, même si cette ouverture passe parfois par des conflits. Ceux-ci sont nécessaires pour permettre à l'enfant de grandir et d'affirmer son identité. Les activités proposées sont sensori-motrices, gribouillages ou peinture avec les doigts, la musique, les comptines avec des gestes, les jeux libres, les chants...

Chez les plus grands, les activités sont variables. Elles peuvent être :

→ libres

nous mettons à leur disposition divers jeux tout en tenant compte que leur espace de vie est aménagé constamment pour les stimuler.

5 espaces :

- un espace symbolique pour imiter (déguisements, dînette, ...)
- un espace de retrait pour s'isoler du groupe, se reposer
- un espace moteur pour grimper, sauter...
- un espace de socialisation pour aller à la rencontre des autres...
- un espace de manipulation pour lui permettre de faire ses propres expériences...

Ces espaces sont également présents dans la section des moyens.

→ induites

Ces activités se font avec un petit groupe d'enfants et sous le regard bienveillant et attentif d'une ou plusieurs puéricultrices.

Ex : peinture, bac à sable, semoule...

→ semi - induites

C'est un jeu simple qui est mis en place à la demande d'un enfant ou par l'initiative du personnel.

Ex : lire une histoire, danser, chanter

Les jeux et les activités ne sont pas obligatoires, l'enfant est libre selon son humeur de participer ou pas.

A ce stade du développement, la maîtrise des mots et de la pensée se développent. Nous parlons énormément aux enfants, nous les aidons ainsi à structurer leur identité. Nous leur apportons notre soutien en les observant, les rassurant et les valorisant. Nous leur apportons notre aide s'ils le demandent mais sans pour autant le faire à leur place.

Dès que possible, en fonction de la météo, nous privilégions les jeux extérieurs.

- L'autonomie des repas

Le temps des repas, qu'il soit au biberon, à la cuillère ou à la fourchette..., se passera dans le calme et la convivialité et apportera au quotidien une notion de « plaisir partagé ».

Nous servons le petit déjeuner jusqu'à 8h30, le repas vers 11h30 et le goûter vers 15 heures, toujours selon le rythme de l'enfant.



Pour les tous petits, c'est un moment de relation exclusive avec l'adulte. Nous tenons aussi à respecter son rythme. L'horaire du repas est adapté et nous ne réveillons pas un enfant qui dort pour lui donner son repas.

Pour les moyens, c'est également un moment de partage plus collectif mais nous restons attentives aux besoins de chacun. **A cet effet, nous avons aménagé un petit réfectoire avec du matériel adapté à leur développement.** Les repas peuvent être mixés, écrasés ou en morceaux selon l'évolution et la composition de leur dentition. **Chaque jour, la soupe est servie juste avant le repas ce qui évite d'interrompre ses activités à plusieurs reprises. Les enfants sont invités à se mettre à table.**

Lors de la préparation de leur assiette, nous leur présentons les aliments séparés afin qu'ils reconnaissent petit à petit les différents saveurs, couleurs, textures...

Afin de favoriser l'autonomie des moyens, nous utilisons 2 cuillères. Une pour la puéricultrice et la deuxième qu'ils manient seuls.

Pour les grands, il s'agit d'un moment d'acquisition de l'autonomie et de découverte des goûts. Pour cela, nous avons aménagé un réfectoire avec des tables garnies de nappes où chaque enfant a sa place habituelle. **Au moment de passer à table, nous diffusons une petite musique (toujours la même) qui invite les enfants à ranger les jouets et à se diriger vers le réfectoire.** Pour les plus grands, les assiettes sont dressées à table. Nous mettons à leur disposition des couverts adaptés ainsi que leur gobelet d'eau durant le repas. Pour une hygiène optimale, nous avons installé, dans le réfectoire, un lavabo adapté à la taille des enfants. Ils peuvent se laver les mains avant et après le repas.

A la fin du repas, les enfants commencent à débarrasser eux - mêmes leur table et nous mettons à leur disposition un bac pour y déposer les assiettes, un pour les gobelets et un pour les bavoirs.

Pour l'ensemble des enfants, nous essayons autant que possible que chacun goûte à tous les aliments tout en respectant d'une part, son appétit et d'autre part un régime d'ordre alimentaire, médical ou philosophique éventuel.

L'après - midi, les enfants reçoivent le goûter et en fin de journée, nous leur proposons différentes variétés de fruits sous diverses formes.

Les menus sont variés, équilibrés et présentés de manière attrayante. **Le menu de la semaine est affiché à l'entrée du milieu d'accueil, n'hésitez pas à le consulter.**

Les repas et panades sont préparés sur place par les cuisinières tout en respectant les consignes de l'AFSCA.

Lorsqu'un enfant refuse un aliment, nous n'hésitons pas à lui proposer plusieurs fois sans jamais le forcer.

- La période de repos

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre et évoluent avec l'âge. L'équipe veillera à respecter les rythmes et les temps de sommeil de chaque enfant.



Chez les bébés, les dortoirs sont contigus à la salle de jeux. Les parois vitrées permettent au personnel d'avoir une visibilité sécurisante sur le sommeil des bébés tout en préservant leur intimité, nécessaire à un sommeil réparateur.

Chaque enfant a son propre lit nominatif afin de lui fournir des repères sécurisants.

Chez les moyens, un temps commun de sieste est proposé mais l'enfant qui ne souhaite pas dormir ou qui est réveillé plus tôt que le groupe peut rejoindre la salle de jeux.

Pendant la sieste, les enfants ne restent jamais seuls, il y a toujours une puéricultrice présente dans le dortoir.

Les habitudes des enfants sont préservées (doudou, tétine, couverture...) et afin de garder leurs repères, les lits sont nominatifs et adaptés à l'âge de l'enfant. **Des lits - cage pour les plus petits et des hamacs pour les plus grands.** Nous avons également des lits « cocoon » qui, comme ils se nomment, aident les enfants de passer du lit cage au hamac.

Pour les grands, la sieste a lieu dans une tranche horaire plus précise et toujours en présence d'un adulte. **Pour cette raison, nous vous demanderons d'éviter, dans la mesure du possible, les arrivées ou départs entre 12h et 14h30 afin de respecter le sommeil de votre enfant et du reste du groupe.**

Comme pour les moyens, le lit est personnel et toujours placé au même endroit pour lui permettre de le retrouver facilement et ainsi garder ses repères.

La majorité des enfants utilise une tétine et un « doudou ». Au moment du réveil, ils sont libres de s'en détacher selon leur rythme c'est - à - dire le plus souvent quand ils se remettent à jouer et se sentent en confiance.

4) Les grandes étapes importantes

- La diversification alimentaire

Vers l'âge de 5 à 6 mois, l'enfant va débiter une alimentation plus solide que le lait, c'est le début de la diversification alimentaire. A ce moment il va découvrir d'autres aliments, d'autres textures et d'autres consistances.



Avec l'avis de votre pédiatre et votre collaboration, nous allons débiter progressivement l'introduction de nouveaux aliments. Vous commencerez par lui donner soit les fruits soit les légumes. Il est important de lui faire goûter un aliment à la fois. Ainsi en cas d'allergie alimentaire il sera plus aisé de cibler l'aliment incriminé. Il est possible que votre enfant n'apprécie pas un aliment mais sachez qu'il faut lui présenter plusieurs fois pour qu'il se familiarise avec celui - ci.

- Les passages d'une section à l'autre

Sur base des acquisitions de l'enfant, de son évolution psychomotrice et de ses besoins affectifs, nous décidons, en équipe, du moment le plus opportun pour le passage de votre enfant vers un groupe d'enfants plus âgés.

Le passage des bébés vers les moyens se fait par petits groupes d'enfants afin que chacun garde le repère de ses compagnons de jeu.

La semaine qui précède, les enfants concernés, accompagnés d'une puéricultrice, se rendent dans la section qui va les accueillir afin de faire connaissance avec le personnel, se familiariser avec les locaux et surtout les nouveaux copains.

Le passage d'une section à l'autre peut être une source de stress et d'anxiété pour les parents qui peuvent transmettre leur angoisse à leur enfant. **Pour aider chacun, nous invitons les parents qui le souhaitent à venir visiter la section et à rencontrer le personnel qui va accueillir leur petit bout.**

Le passage est plus aisé des moyens vers les grands car l'infrastructure de notre milieu d'accueil favorise un contact journalier lors des courts rassemblements de groupes matin et soir et pendant les vacances scolaires.

Afin que le respect du rythme de chaque enfant soit optimal, nous avons créé des fiches de

transition. Ces fiches individuelles, sont instaurées à l'entrée de l'enfant et reprennent les habitudes de vos enfants en ce qui concerne les moments de repas, de repos et de jeu tout au long de leur séjour en crèche.

Les habitudes d'un enfant chez les bébés seront respectées lorsqu'il passera dans la section des moyens et ainsi de suite.

- L'acquisition ou apprentissage de la propreté

Pour les bébés et les moyens, le change est un moment de tendresse et de disponibilité pour l'enfant. Il se fera dans un rapport de parole et de complicité, de sourires face à face, rien que pour lui, de bien - être pour l'enfant.



Pour les grands, c'est un partenariat à 3 : enfants - parents - équipe.

L'apprentissage de la propreté se fait selon la maturité et l'envie de l'enfant. Il se fera en douceur et sans contrainte. En aucun cas, nous ne forcerons un enfant à être propre s'il n'est pas demandeur. Il est donc possible qu'un enfant, selon son âge et sa maturité physiologique, quitte la crèche sans avoir acquis la propreté.

- Le départ vers l'école

Un moment clé de la vie en groupe des enfants de la section des grands se situe au moment de leur départ dans un autre contexte de vie, l'école. Il est donc très important de préparer l'enfant et l'équipe à la séparation. Dire « au revoir » à l'enfant est un acte qui se prépare, se vit et se partage.



Si sa petite histoire se termine à la crèche, une grande histoire démarre à ce moment.

L'équipe doit être consciente du chemin parcouru et des moments riches partagés avec l'enfant et sa famille. Afin de concrétiser ce départ, nous remettons un carnet « Au revoir la crèche, bonjour l'école » propre à chaque enfant qui reprend un ensemble de compétences.

Celui - ci, rempli avec application et respect par les puéricultrices, aide à choisir le bon moment pour se quitter. Il relate et officialise le passage de l'enfant à la crèche.

5) La santé en collectivité

En prenant connaissance du règlement au moment de l'établissement du contrat d'accueil, vous avez pu voir que les enfants qui fréquentent notre milieu d'accueil doivent avoir suivi le tableau de vaccination. Le non - respect de cette obligation non justifié médicalement ou en retard important dans le calendrier vaccinal peut engendrer l'exclusion de votre enfant.

Conformément à la législation, les enfants accueillis sont soumis à une surveillance de la santé. C'est pourquoi, deux fois par mois, un médecin généraliste passe dans notre établissement généralement le mardi et/ou jeudi. Lorsque votre enfant sera visité par le médecin, vous serez averti de la date du passage. A cet effet, nous vous demandons de fournir le carnet de santé de votre enfant ce jour là.

Si vous souhaitez rencontrer le médecin ou être présent lors de la visite de votre enfant, vous pouvez consulter le calendrier affiché à l'entrée de la crèche.

6) Et enfin, ...

Pour la plupart des enfants, nous avons passé environ 2 années ensemble pendant lesquelles toute l'équipe a donné du temps, de l'énergie et beaucoup d'amour dans le parcours de votre enfant à la crèche. Certaines anecdotes resteront présentes dans nos mémoires. Notre mission est accomplie et votre enfant va se diriger vers d'autres horizons. Nous vous souhaitons une bonne route...

L'équipe éducative de la crèche l'Espoir